

BAC PRO – Aménagement et Finition du Bâtiment

En apprentissage – 3^{ème} et 4^{ème} année – SAINT-MICHEL-DE-MAURIENNE

OBJECTIFS

Obtention du BAC PRO - Aménagement et Finition du Bâtiment

- Préparer la réalisation d'un ouvrage
- Réaliser les ouvrages selon les techniques et procédés de mise en œuvre
- Organiser, animer et gérer le suivi de la réalisation d'un chantier

CONTENUS

• Analyse technique d'un ouvrage

Décoder et analyser les données de définition
Décoder et analyser les données opératoires et de gestion
Organiser l'intervention en toute sécurité

• Préparation et suivi d'une mise en œuvre sur chantier

Choisir, adapter et justifier des méthodes d'exécution
Établir les quantitatifs de matériaux
Établir les besoins en matériels

• Suivi d'un chantier et compte-rendu

Reconnaître le chantier
Organiser et approvisionner le chantier
Assurer le suivi du chantier
Assurer le repli du chantier
Animer une petite équipe
Communiquer avec les différents partenaires
Rendre compte

• Implantation et réalisation d'ouvrages d'aménagement et de carrelage

Contrôler la conformité des supports et des ouvrages
Organiser la zone d'intervention
Réaliser une implantation
Appliquer des produits, des enduits
Poser des revêtements muraux et de sols
Construire des cloisons
Poser des matériaux isolants
Réaliser des plafonds suspendus

• Réalisation de travaux de finition et de décoration

Contrôler la conformité des supports et des ouvrages
Organiser la zone d'intervention
Préparer les supports
Réaliser une implantation
Appliquer des produits, des enduits
Poser des revêtements muraux et de sols
Poser des éléments décoratifs et de finition

• Matières Générales

PRÉ-REQUIS

Répondre aux critères d'éligibilité au contrat d'apprentissage
Avoir validé son année de BAC PRO antérieure

MODALITÉS D'ADMISSION

Admission sur dossier et entretien

PUBLIC

Jeunes sous statut scolaire ou apprenti en continuité de parcours
Accessible aux personnes en situation de handicap

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Rythme hebdomadaire : **35 h**
- Nombre de participants : **4 maximum**
- **Présentiel** en groupe : alternance d'apports techniques et de travaux pratiques
- Formation individualisée accompagnée
- Formation pratique en atelier ou en situation de travail
- Groupe en mixité de public

INTERVENANTS

Enseignants titulaires de l'Éducation Nationale

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Épreuves pour chaque bloc de compétences
- La progression des acquis est évaluée régulièrement tout au long de la formation

VALIDATION

- Niveau 4 (BAC Général, Technologique ou Professionnel)
- **RNCP** : [38229](#)
- Ministère de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports
- Possibilité de valider un/ou des blocs de compétences selon le référentiel

TARIF

Selon le niveau de prise en charge des contrats d'apprentissage [cf. référentiels dédiés]
• Aucun frais à la charge de l'apprenti
• Frais pédagogiques pris en charge par l'OPCO ou l'entreprise d'après les modalités des branches professionnelles
Nous consulter pour un parcours personnalisé sur mesure

MODALITÉS DE FINANCEMENT

Contrat d'apprentissage

DURÉE INDICATIVE

Durée totale maximale : **1607 h / an**
En centre : **675 h**
En entreprise : **932 h**
Cette durée est ajustable en fonction des dispenses d'examen



DÉLAI D'ACCES

1 session par an en septembre

DATES PRÉVISIONNELLES

Du 02/09/2024 au 30/06/2026

CONTACTS COMMERCIAUX ET LIEUX

Lycée Général Ferrié – SAINT-MICHEL-DE-MAURIENNE

Stéphane DAMAS – DDFPT – 04 79 56 50 42
Stephane.damas@ac-grenoble.fr



Les lycées sont accessibles aux personnes en situation de handicap

POURSUITE D'ÉTUDES

BP métiers du plâtre et de l'isolation
BP peintre applicateur de revêtements
MC (futur CS) peinture décoration

MÉTIERS / DEBOUCHÉS

Carreleur – mosaïste
Façadier
Peintre en bâtiment

→ Plus d'informations

[Bac pro aménagement et finition du bâtiment](#)

LES + DE LA FORMATION

- Taux de réussite aux examens** = **95%**
- Taux de satisfaction* = **85.1%**
- Taux d'insertion professionnelle* = **56%**

Source 2023

*Taux calculés sur l'ensemble des formations en apprentissage du GSHS
**Taux calculés par filière